

*Le Chef de Cabinet
du Président de la République*

Madame Hélène KORB
Présidente du Comité France Palestine de
Gennevilliers
6 PLACE JULES GUESDE
92230 GENNEVILLIERS

Paris, le

Madame la Présidente,

Vous avez souhaité appeler l'attention du Président de la République sur la situation de notre compatriote, Monsieur Salah HAMOURI, détenu à Jérusalem depuis le 23 août 2017, placé en détention administrative le 29 août et qui fait l'objet d'une procédure judiciaire.

Soyez assurée de toute l'attention portée à votre intervention.

Depuis qu'ils ont été prévenus de son arrestation, l'ensemble des services français, à Paris comme à Jérusalem, ont suivi avec la plus grande attention la situation de Monsieur HAMOURI, en lien avec sa famille et ses conseils. En particulier, ils ont immédiatement demandé aux autorités israéliennes de permettre l'exercice de la protection consulaire prévue par la convention de Vienne du 24 avril 1963. A l'issue de ces démarches, le Consul général à Jérusalem a pu rendre visite à Monsieur HAMOURI sur son lieu de détention le 3 septembre. Par ailleurs, à la demande de notre compatriote, la France a réitéré ses appels aux autorités israéliennes à permettre que son épouse, ressortissante française, et son enfant le rejoignent à Jérusalem.

Le 18 septembre, le juge de la Cour de district de Jérusalem a confirmé l'ordre de mise en détention administrative de six mois pris à l'encontre de Monsieur HAMOURI. Ses conseils ont d'ores et déjà fait savoir qu'ils feraient appel de ce jugement. Face à cette situation, la France a rappelé son attachement au respect de la IV^{ème} convention de Genève. Le recours extensif à la détention administrative doit rester une mesure d'exception, d'une durée limitée, et s'effectuer dans le respect des droits du détenu et du droit à un procès équitable.

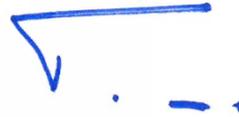
.../...



La famille de Monsieur HAMOURI et ses conseils ont été reçus le 9 octobre dernier à l'Élysée pour faire le point et discuter des moyens les plus efficaces pour venir en aide à notre concitoyen.

L'ensemble des services français sont pleinement mobilisés sur ce dossier, dans le respect de l'indépendance de la justice et de celui de la neutralité qui s'impose au traitement des affaires judiciaires impliquant des ressortissants français à l'étranger.

Je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, l'expression de mes hommages.

A handwritten signature in blue ink, consisting of a horizontal line followed by a downward curve and a small dash.

François-Xavier LAUCH

Référence à rappeler
PDR/SCP/BEAR/A073410